

**ASSOCIATION DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE**

*Promouvoir le développement équitable et durable de la montagne*

**Rapport d'activité**

**2014**



## EDITO DU PRESIDENT



L'année 2014 aura permis à l'APMM de montrer qu'elle avait su relever les défis imposés par l'année 2013. Notre structure a su faire preuve d'adaptabilité pour lui permettre de toujours accomplir les missions qui lui sont assignées.

L'APMM a une nouvelle fois fait entendre la voix des populations de montagne du monde en développant une méthodologie alternative à la pensée unique actuelle. Nous pouvons être certains du bien-fondé d'une telle ONG face aux enjeux que vit actuellement notre monde. Dans ce changement de civilisation, nous avons besoin de l'APMM pour promouvoir la gestion en biens communs dans nos territoires.

Nous tenons particulièrement à remercier la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) à travers ses responsables de Programme Pierre Vuarin et Nicolas Krausz. Leur soutien nous a permis de pérenniser les actions de l'APMM. La Fondation EDF nous a également été d'un grand soutien avec la signature d'une convention très importante pour l'APMM.

Cette année encore, l'UNESCO nous a permis de découvrir son incroyable réseau et que l'association soit reconnue en son sein comme par exemple au Conseil de l'Europe.

L'APMM remercie particulièrement ceux, qui dans un contexte si difficile, ont continué comme si de rien n'était et contre vents et marées à assurer leurs responsabilités, ils se reconnaîtront.

L'année 2015 s'annonce sous de meilleurs jours grâce au travail continu du Bureau International exécutif. Les membres du réseau et nos partenaires vont pouvoir se remobiliser afin de redonner toute sa splendeur au fabuleux outil qu'est l'APMM.

Les populations des montagnes ont plus que jamais besoin que leur voix soit portée à travers le monde tant les problématiques qu'elles rencontrent restent inconnues en dehors de leurs territoires.

Nous devons donc continuer à nous inspirer des merveilleuses inventions des montagnards, faire confiance à leurs savoirs et surtout lutter contre les spoliations dont ils sont quotidiennement victimes.

Réunissons l'intelligence de toutes les personnes de bonne volonté et agissons pour promouvoir le développement équitable et durable de la montagne.

*Jean Lassalle*



## SOMMAIRE



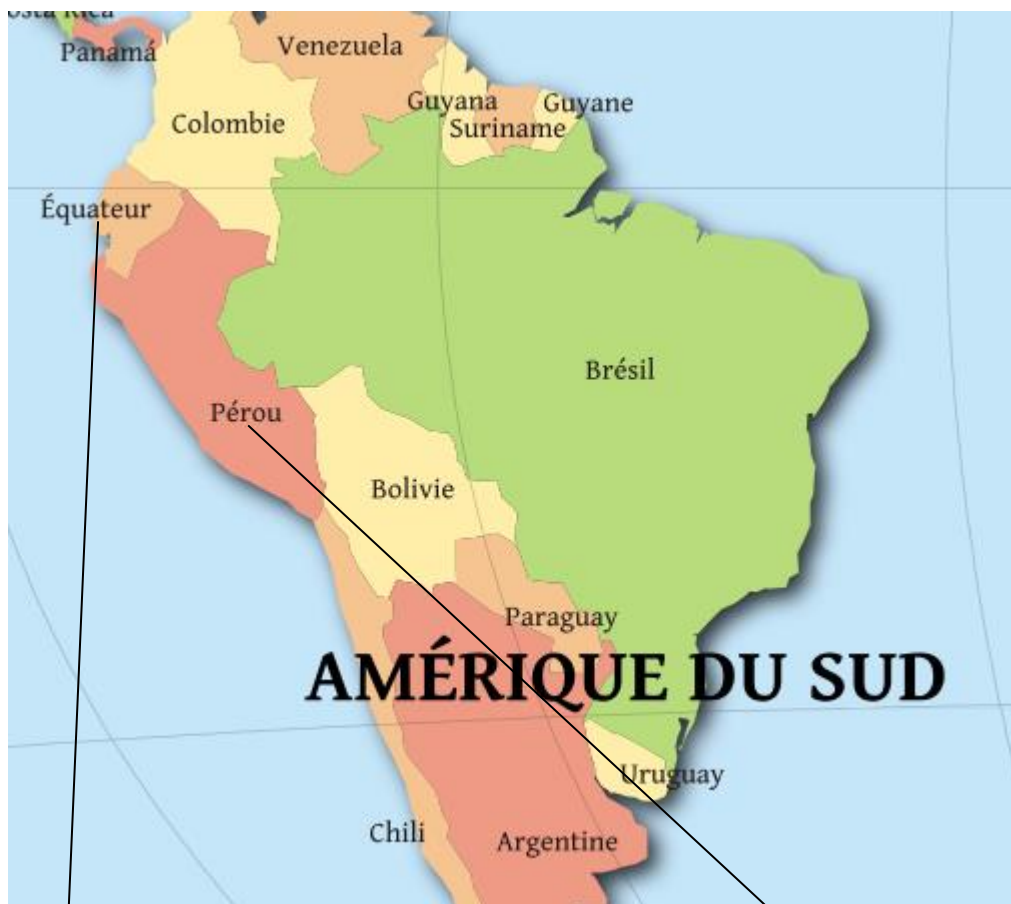
<b>EDITO DU PRESIDENT .....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>L'APMM EN ACTIONS .....</b>	<b>4</b>
Amérique du Sud.....	4
Asie .....	5
<b>AVANCEMENT DES PROJETS DE L'APMM .....</b>	<b>8</b>
Janvier.....	8
Février.....	8
Mars.....	8
Avril.....	8
Juin.....	8
Juillet .....	8
Septembre .....	8
<b>CAHIER DES TRAVAUX DU COMITE TECHNIQUE .....</b>	<b>9</b>
Le Comité Technique.....	9
Documents produits.....	9
Action N°4 (en parallèle avec le CRET des Hautes Alpes) à réactualiser avec Tétraktis qui a remplacé le Cret .....	10
Gouvernance interne et stratégie de l'APMM.....	11



## L'APMM EN ACTIONS

### Amérique du Sud

**10 janvier** : Mountain Partnership en Amérique Latine, Réunion de synthèse sur les politiques de recherches sur le changement climatique UNESCO.



#### EQUATEUR

Les **13-17 octobre** : Projet « Rencontre L'agriculture familiale, biens communs et changement de paradigme » avec CAFOLIS-UITC-APMM.

#### PEROU

Participation à Cusco à la conférence du Mountain Partner Ship sur l'agriculture familiale et au Congrès mondial des terrasses à Cusco.

Du **4 au 8 août** : Rencontre Internationale des « Peuples Gardiens de l'Eau et de la Terre-Mère » dans les hauteurs des Andes de Cajamarca.

**Fin novembre** : forum Mondial de la Montagneusco

Le **11 décembre** : COP 20 à Lima



Asie



**CHINE**

**17 août-3 septembre** : projet Villages de montagne, minorités ethniques et patrimoine dans la province du Guizhou partenaire APMM Université de Guiyang.



## L'APMM EN ACTIONS

### Europe

#### FRANCE

Les **16 et 17 octobre** à Chambéry : 30e Congrès de l'ANEM



#### SUISSE

Du **15 au 17 octobre** à Genève : CRANS MONTANA FORUM  
Home land et global security forum

#### BALKANS

Le **9 janvier** : participation au comité de pilotage France-Balkans :

Suite à la demande du Président et confirmation de Mme Reingold, un courrier sera transmis au MAE-DAECT pour décaler les opérations à juin 2016 au vu du démarrage tardif des opérations 2013 (juillet 2013). Est présenté à l'ensemble des membres le tableau annuel des opérations listées par les membres et la ventilation par action des fonds du MAE. Celui-ci a été établi par actions et en fonction des éléments transmis par chacun lors du dépôt du dossier en février 2013.



### Afrique du Nord



#### MAROC

Le **30 novembre** : Déclaration de Marrakech : L'amazighité, un enjeu démocratique au nord de l'Afrique

Du **27 novembre au 3 décembre** : participation au Forum Mondial des droits de l'homme à Marrakech.



## AVANCEMENT DES PROJETS DE L'APMM

### Janvier

Le **14**, publication par JB d'un article dans une revue de langue anglaise (Bridge-Builder =6. Common Good : Consensus & Best Practices : A la rencontre de la polyphonie des communs).

### Février

Le **6**, rencontre de la Sofideec à propos du Fond de Dotation (GL, AR, Gh de C) et Réunion VECAM-UITC-FPH-APMM Suites De Guérande – Les Communs

Le **7**, projet de charte pêches (inspiré de la charte des PMM)

Les **13 et 14**, séminaire APMM. (cf. Annexe 2)

**Février ou mars** : Contacts à la FAO à Rome (AR et DB)

La **COP20 se tiendra à Lima en décembre 2014 et la COP21 à Paris**. Ces deux dates sont des rendez-vous importants qui doivent structurer l'action internationale de l'APMM sur les 2 ans à venir. La COP20 de Lima est l'occasion pour l'APMM de remobiliser le réseau andin au sein du sommet alternatif de la négociation (Sommet des peuples) et l'APMM pourrait assurer une présence au sein du pavillon suisse à Lima. Elle concentrerait ses efforts en 2015 à Paris autour de la Montagne. L'APMM pourrait proposer l'organisation à Paris d'une Journée Internationale de la Montagne à l'Unesco articulée autour de la thématique « impacts et solutions au changement climatique et gestion en commun des ressources naturelles de montagne » en 2014 ou 2015. L'APMM (GL) participe aux réunions proposées par

l'association 4D rassemblant les ONG autour de la définition d'une position commune sur le Climat et la définition des Objectifs du Développement Durable (post 2015) qui remplaceront les OMD.

### Mars

Le **24**, Ophélie crée le groupe Facebook APMM :

<https://www.facebook.com/groups/apmmwmpa/>

### Avril

Les **2 et 3**, séminaire de travail sur les suites de Guérande (cf. verbatim : après Guérande).

### Juin

Les **17 et 18**, séminaire remix Guérande

### Juillet

Le **21**, the decision of the Economic and Social Council (ECOSOC) : l'APMM est membre observateur de l'ONU dans le groupe ONG.

Le **29**, rencontre entre J. Lassalle et Stéphane Le Foll

Le **29**: Contact avec Marie-Hélène Aubert à la Présidence de la République

Le **30** : contact avec le cabinet de Stéphane Le Foll

### Septembre

Le **5**, dépôt d'une demande de financement pluriannuelle à la FPH « Soutenir les acteurs de la transition dans les zones de montagne »

Les **8 et 9**: participation au Salon – Convergences (AA-FA)





### Le Comité Technique

**22 janvier** : départ de Camille Delaunoy ; présence d'Averill Roy ; solidarité avec Conga ; préparation du séminaire sur la gouvernance interne de l'APMM et ses moyens d'action.

**12 mars** : préparation de la mission au Lesotho (échange de courrier avec l'Unesco. Présence de M. Ansquer (banque alimentaire de Marseille)). Stratégie de recherche de financement ; fondation EDF 40 000€. Préparation de projet 2014-2017 : note d'intention de projet APMM rédigée en première formulation.

**4 avril** : (JB, FA, GL, Averill) congrès mondial des terrasses et forum mondial de la montagne mai à Cusco 15/24 mai ; rencontre agriculture familiale, prévue en équateur en octobre ; autres sujets : rapport d'activité ; structuration de l'APMM ; recherche de financements ; suite de Guérande ; contact avec Agter.

**5 juin** : (JL, JB, AR, GL) recherche sur les améliorations à apporter à l'APMM.

**29 octobre** : dîner de reprise de contact et présentation d'Agnès Aboulin

**17 décembre** : (JL, JB, DB, AA, SK, GL) JL évoque les 50 000 € de Suez ; clarification par JL des rapports avec l'Unesco ; restitution de Lima : regret de JL de ne pas avoir pu intégrer la délégation officielle ; la COP 20 sera suivie de la COP 21 à Paris et de la COP 22 au Maroc ; l'APMM a acquis une reconnaissance dans le monde de la montagne géré par les Suisses (pas d'argent pour la France) ; les montagnes doivent être visibles à Paris (APMM porte-voix) ; prendre une option sur Chamonix (au pied du glacier) ; SK évoque le festival des arts de montagne (60 000 personnes), organisé avec un partenariat italien massif (comité de jumelage commune italienne Parc national d'Ifrane) ; renouvelle le festival en 2014 et souhaite mener à son terme une participation française pyrénéenne, peut-être en s'appuyant sur une coopération décentralisée (lettre d'appui à l'ambassade) ; présence de JL au Maroc au forum Crans-Montana du 12 au 14 mars à Dakhla.

### Documents produits

Compte-rendu du CT du 22 janvier (3 pages)

CR du CT du 12 Mars (21 pages, y compris annexes Unesco)

Gouvernance interne et stratégie de l'APMM : *Compte-rendu du séminaire des 19-20 février 2013 à Paris (11 pages)*

Rapport de mission à Marrakech (8 pages)

## Action N°4 (en parallèle avec le CRET des Hautes Alpes) à réactualiser avec Tétraktis qui a remplacé le Cret

*Intitulé de l'action* : favoriser l'organisation des populations des montagnes des Balkans, leur échange avec d'autres populations de montagne du monde, l'intervention dans les occasions qui se présentent pour le respect des droits des populations montagnardes et l'émergence de nouveaux droits dans la gestion de leur territoire.

*Description sommaire* : Dans les Balkans, les populations de montagne sont comme les autres populations de montagne confrontées à des phénomènes de marginalisation, à des mécanismes d'exclusion de parties importantes de leurs territoires, d'accès aux services publics de base, d'exploitation de leurs ressources naturelles, de handicaps naturels. L'objectif de l'action est de hiérarchiser l'importance de ces diverses atteintes aux territoires de montagnes, d'identifier par confrontation avec d'autres populations de montagnes les moyens pertinents pour une meilleure reconnaissance de leurs ressources (savoirs faire, produits de montagne, qualité des paysages,...), de leurs droits et des espaces de négociation qui existent pour que leur voix puisse s'exprimer dans la société globale.

*Déroulement de l'action* : Trois ateliers réunis à l'occasion de rencontres du comité France Balkans (un dans les Balkans et deux en France) réunissant trois catégories de partenaires : les élus ou responsables de communautés locales, des organisations non gouvernementales et les associations à caractère culturel ou liées aux activités de montagne, des personnes physiques intéressées et compétentes pour leur connaissance des populations des montagnes des Balkans. Ces séminaires auront débouché sur la formulation des priorités exprimées par les populations des Balkans

*Indicateurs de suivi de l'action* : Nombre de participants des diverses catégories définies ci-dessus

*Résultats qualitatifs attendus* : Possibilité d'expression des attentes des populations face à ces problèmes et identification des formes d'actions prioritaires qui peuvent être prise en charge dans ces montagnes par les populations et leurs organisations, ainsi que les formes de soutien qu'elles recherchent au niveau local, national ou international

*Impacts attendus en fin de projet* : Existence d'une représentation des populations de montagne dans les Balkans partenaires des autres régions APMM.

*Bénéficiaires de l'action* : Les communautés montagnardes, les médiateurs identifiés entre ces populations et la société.

*Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée* : L'APMM ne dispose pas de moyens financiers spécifiques pour prendre en charge l'organisation de rencontres entre les populations de montagne. Elle pourrait cependant prendre en charge en partie l'implication des membres du bureau international dans l'animation de ces ateliers (déplacements, hébergement, animation, ...) qui pourrait être évalué à 1000 € par an pendant trois ans et un investissement humain valorisé de l'ordre de plusieurs milliers d'euros chaque année.

## Gouvernance interne et stratégie de l'APMM

COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE DES 19-20 FEVRIER 2013, A PARIS

### Préambule

En introduction, le Président Jean Lassalle, évoque l'optimisme qu'il ressent face au rôle que l'APMM entend jouer auprès des territoires. L'APMM réunit une véritable intelligence collective pour accompagner les populations de montagnes face aux enjeux qui se présentent sur leur territoire. Dans un contexte de domination de la pensée unique et d'accroissement des victimes des spoliations de leurs territoires et ses ressources, la gestion en biens communs émerge comme une véritable réponse que l'APMM se doit de porter comme flambeau.

Le Président souligne que nous sortons d'un cap très difficile en 2013 sur le plan financier, et remercie le soutien considérable et la confiance que nous a accordés la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) à travers ses responsables de Programme Pierre Vuarin et Nicolas Krausz. La FPH a en effet apporté un soutien financier important pour une partie des activités de 2013 : soutien aux communautés du bassin de Salinas Grande (lagune de Guayatayoc, Argentine), refonte du site web, rencontres de Guérande et poursuite des activités sur les communs pour 2014.

Selon le Président, nous entrons désormais dans un meilleur état d'esprit, les finances de l'APMM devant être confortées d'ici quelques mois par l'apport de 50 000 euros supplémentaires de GDF-Suez.

Néanmoins, il reste à travailler ensemble pour déterminer « *Comment on s'organise, comment on unit nos savoirs, comment on complète ces propos* » – ce à quoi vise ces réunions de deux jours. Ce séminaire ouvre donc un certain nombre d'interrogations sur les modalités d'organisation de notre structure pour conduire à bien notre mission.

### NOTE DE SYNTHESE INTRODUCTIVE AU SEMINAIRE

En 13 ans d'existence, l'APMM a contribué à porter un message fort au monde. Mais les conditions financières actuelles ne permettent plus actuellement de disposer des mêmes moyens d'actions. Le réseau des membres et des partenaires est à remobiliser. Les difficultés rencontrées par l'APMM n'ont pas permis d'assurer autant de rencontres que souhaitées entre les membres du Bureau et du Comité Technique. L'absence de direction générale depuis le départ de l'ancienne directrice Claudine Stanislas a été vécue comme un véritable manque. Pourtant, grâce à la mobilisation de ses membres et au soutien de la FPH, les activités de l'APMM ont été importantes en 2013 et le dynamisme et la demande des territoires pour porter la voix des montagnards se fait plus que jamais sentir aujourd'hui.

C'est désormais le moment pour l'APMM de réaliser un bilan de ses forces et de ses faiblesses puis de trouver de nouvelles formules pour repenser les conditions d'une amélioration du fonctionnement de l'APMM. Il s'agit aussi de trouver les conditions d'une pérennité financière de l'association, de redéfinir un programme d'action en accord avec la Charte qui fonde son engagement, et de redynamiser son réseau sans qui elle n'existerait

pas. C'est à ce programme que s'est attaqué ce séminaire de deux jours en cherchant à trouver des solutions opérationnelles en cohérence avec l'identité de l'APMM. Toutes les réponses n'ont pas été trouvées durant ces deux jours mais ils ont ouvert des chantiers de réflexion et de travail pour l'année 2014.

La synthèse qui suit vise à présenter à l'ensemble des membres du Comité Technique élargi les décisions prises résultant des discussions de ces deux jours. Cette synthèse s'articule autour de 5 thèmes principaux :

- La redéfinition d'un discours fédérateur porté par l'APMM ;
- Le cadre de la mise en œuvre d'un projet structurant pour l'association ;
- La reconstruction d'un Bureau International exécutif ;
- Le programme d'activité 2014 et le budget prévisionnel de l'APMM ;
- Les chantiers ouverts à construire collectivement par le Bureau et les membres souhaitant s'y associer.

<b>RAPPELS DES OBJECTIFS DE LA REFLEXION ENGAGEE SUR LA STRATEGIE ET LA GOUVERNANCE INTERNE DE L'APMM</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ce séminaire est organisé dans le prolongement du séminaire des 14 et 15 février 2013 qui portait sur la stratégie à moyen terme de l'APMM notamment dans l'optique de **construire une stratégie d'image et de partenariat pour faciliter la recherche de nouveaux financiers.**

Plusieurs constats motivent la réalisation d'un second séminaire :

- Les **difficultés financières** durant l'année 2013 ont mis en péril la viabilité de l'association ;
- Les propositions faites lors du précédent séminaire n'ont pas pour autant entériné un meilleur fonctionnement qui s'est vu d'autant plus fragilisé depuis le départ de l'ancienne directrice Claudine Stanislas ;
- Les **ressources humaines salariées sont instables** : suite au départ de la directrice Claudine Stanislas en août 2013, Camille Delaunoy a assuré la permanence de l'APMM de Septembre 2013 à fin Janvier 2014. Aujourd'hui c'est Averill Roy qui assure la coordination et la permanence de l'APMM pour une durée de deux mois, les finances actuelles ne permettant de prolonger son contrat pour le moment ;
- Il existe une **déficience de communication interne** qui a porté la nécessité d'une mutualisation sur les activités et projets en cours auprès de tous les membres ;
- Une **volonté commune** d'améliorer le fonctionnement et de définir une **stratégie d'action cohérente** a été exprimée au cours des dernières réunions du Comité technique.

Les objectifs de ce séminaire sont de plusieurs ordres :

- **Dresser un l'état des lieux des forces et faiblesses** de l'APMM ;
- **Définir les actions prioritaires à mener en 2014.**

Ce séminaire donnera lieu à la rédaction d'un **document final** qui sera remis à un observateur extérieur bénévole (par le biais de la plateforme Passerelles et Compétences) dont la mission sera de **nous aiguiller pour améliorer la gouvernance interne de l'APMM.**

Le séminaire s'est articulé autour de 5 pôles principaux :

- Mutualisation autour des activités 2013 et 2014 ;
- Gouvernance interne (fonctionnement des Bureau et Comité technique, relations entre l'APMM et les régions) ;
- Modèle économique ;
- Clarification des partenaires et membres ;
- Approches autour d'une des grandes thématiques portées par l'APMM : la gestion en bien commun.

Chaque pôle a donné lieu à une restitution préalable sur l'état des lieux des forces/faiblesses de l'APMM (sur la base des conclusions de l'enquête réalisée début 2013 ainsi que sur des contributions individuelles de la part de certains membres avant la tenue du séminaire) ainsi que sur l'éventail des propositions apportées par les membres.

#### DEROULE DU SEMINAIRE

Le séminaire s'est déroulé en plusieurs temps :

- Il a débuté par **un bilan des activités réalisées en 2013**, puis sur une **présentation des activités 2014** en cours et à venir ;
- Dans un second temps, les participants ont cherché à **clarifier la gouvernance interne de l'APMM** afin définir les modalités de conduite des projets à **court et moyen terme** ;
- Un point a par ailleurs été consacré aux questions tenant à la **gestion des finances de l'APMM** : état des lieux du **fonctionnement économique** et présentation d'un **avant-projet de fond de dotation** ;
- Puis, il a été tenté de **clarifier l'étendu des partenaires et membres de l'APMM** ;
- Enfin, le séminaire a été l'occasion d'assister à deux **interventions sur la question des communs** et de la gestion en commun des ressources naturelles dans les territoires de montagne : Henry Ollagnon, professeur de gestion du vivant et des stratégies patrimoniales à l'AgroParitech ayant jeté les bases de la création de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, et Frédéric Sultan, Membre de VECAM, un des acteurs francophone du mouvement des communs. Frédéric Sultan, a par ailleurs fondé un projet multimédia collaboratif Remix the Commons, visant à documenter et illustrer les idées et pratiques entourant la question des biens communs tout en l'explicitant directement par le processus de création.

#### RESUME DE L'ETAT DES LIEUX ET DES DECISIONS PRISES

##### RAPPELS DE L'OBJET DE L'APMM

**L'APMM se définit comme une organisation militante** (comme en attestent ses textes fondamentaux : Charte de Quito, Manifeste d'Oloron), même si elle ne l'affiche pas publiquement. Elle a vocation à **porter la parole** des populations de montagnes au niveau mondial. Elle vise à favoriser la **mise en relation** de ces populations par **l'échange de ses expériences et bonnes pratiques**. Elle entend jouer auprès de ces populations **un rôle d'animateur et d'aiguillon, mais aussi de « passeur de savoirs »**.

La légitimité de l'APMM se fonde sur les populations et territoires de montagnes qu'elle représente et qui constitue une base intangible à son action. Elle cherche à amplifier les **résonances internationales des dynamiques locales tout en privilégiant les dynamiques multi-acteurs.**

**Objectifs de l'APMM** : A partir de thématiques fortes et fédératrices constituant des leviers permettant de faire le lien entre dynamiques locales et globales, l'APMM doit favoriser les échanges entre les populations fragilisées et marginalisées pour permettre ainsi de se relier les unes aux autres.

#### RECADRAGE SUR LES CHAMPS D'INTERVENTIONS DE L'APMM ET PROPOSITION POUR UN POSITIONNEMENT FEDERATEUR

Les thématiques abordées au sein de l'APMM sont nombreuses (extractivisme, spoliation des territoires, valorisation des produits de montagnes, échanges de techniques, savoirs et savoir-faire, améliorations des conditions de vie des montagnards...) et peuvent se traduire par des actions multiples : appui aux mobilisations sociales, plaidoyer pour la défense du milieu montagnards et lobbying pour l'élaboration de politiques publiques liées à la montagne, soutien aux projets de développements locaux, rencontres internationales des montagnards, organisation de colloques ou séminaire...

L'APMM porte la voix des montagnards aussi bien dans ce qui les rassemble que dans la diversité des thématiques portées actuellement par les régions : valorisation des produits de montagne, défense des droits des populations autochtones, autonomies, territoires, Etats, centres régionaux de coopération et d'échanges, biodiversité et diversité culturelle, Changement climatique, tourisme de masse, extractivisme accaparement de terres, défense des cultures déclarées illicites... L'APMM ne peut se substituer aux projets des régions mais doit trouver une réponse cohérente et définir un discours transversal pour porter l'identité de la montagne et de la diversité des enjeux qui la caractérise. Elle doit à la fois **conjuguer sa fonction de vitrine et de porte-parole des régions** qu'elle représente.

**L'APMM doit rester un outil aux services des populations de montagnes qu'elle défend.** Pour cela elle doit se doter d'une offre de **projet structurant axé autour de la Charte** permettant de prendre en compte la diversité des contextes socio-économiques et des thématiques portées localement tout en portant un discours cohérent et fédérateur.

#### CADRE POUR LE PROGRAMME D'ACTION DE L'APMM : LA DEFINITION D'UN PROJET STRUCTURANT

Ce projet structurant s'articule autour de la défense des **droits politiques, sociaux, économiques et culturels des populations de montagne et autour de la gestion en bien commun des ressources territoriales.** Ces deux éléments permettent de porter à jour les combats que livrent actuellement les populations de montagnes pour la défense de leurs droits mais aussi d'axer le discours autour du concept de « Montagnes vivantes » véhiculant une dimension positive et fédératrice qu'ont les montagnards de leur milieu environnemental mais aussi sociologique. Le dynamisme de nos « Montagnes vivantes » se

concrétise lorsque l'on aborde la « gestion en bien commun » : les pratiques et conceptions autour de cette notion permettent de mettre en valeur l'ingénierie collective des pratiques techniques et sociales de gestion des territoires de montagnes.

Une des lignes directrices des actions de l'APMM en 2014 semble s'articuler aujourd'hui autour de la dimension de la gestion en biens communs et notamment de la valorisation des apports et initiatives menées à la suite des Rencontres de Guérande d'octobre 2013. Ces Rencontres intitulées « Défendons et gérons nos biens communs. Territoire, ressources, communauté » ont mobilisé toute une partie de nos membres pour poursuivre sur leur territoire des initiatives portant ce concept fédérateur.

Une fois ce projet structurant clairement défini, il guide le programme d'activité de l'APMM qui peut utiliser le contexte d'un agenda international porteur (Année de l'Agriculture Familiale, Conférence Internationale sur le Changement Climatique, Partenariat Mondiale sur la Montagne, Journée Internationale de la Montagne à l'Unesco...) pour être présente dans les événements internationaux et présenter la valorisation et capitalisation autour des suites des Rencontres de Guérande.

Ce projet structurant reste toutefois encore à définir et sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Technique : (le 12 mars à Paris.). Pour ce faire, l'APMM doit définir **un outil permettant la coordination des échanges, la mise à disposition du réseau, de documents de capitalisation sur les savoirs et savoir-faire** tout en étant en mesure d'apporter un **discours transversal aux régions**, qu'elle porte également auprès des instances où elle est amenée à être représentée.

En attendant, **une première note de projet** est actuellement en cours de rédaction et sera diffusée à l'ensemble des membres souhaitant y apporter leurs contributions.

GOUVERNANCE INTERNE DE L'APMM : RESTRUCTURATION PROVISOIRE OPERATIONNELLE DU COMITE TECHNIQUE ET DU BUREAU

Les difficultés financières et la perte de dynamisme de son réseau a fragilisé l'édifice institutionnel de l'APMM. Depuis un certain temps, le manque de communication interne et l'impossibilité de tenir les AG, et de réunir le Bureau a mené à une confusion et complexité dans la répartition des rôles exécutif, délibératif et consultatif attribués selon les statuts au Bureau plénier, Bureau, Assemblée Générale des membres et au Comité Scientifique et Technique.

Dans ces conditions, pour tenter de remédier à ces dysfonctionnements les participants au séminaire se sont accordés pour conférer au Comité Technique élargi le rôle d'un **Bureau International provisoire de l'APMM constitué du Président, des membres du Comité Technique et restant ouvert à tous les membres qui souhaitent s'y associer.**

Ce Bureau se constitue donc provisoirement et assume les fonctions d'une direction générale jusqu'à la tenue d'une Assemblée Générale en 2015.

Afin de désenclaver la représentation franco-française des participants présents et de retrouver sa légitimité internationale, ce **Bureau est chargé au plus vite de rétablir le contact avec les vice-présidents régionaux ou d'autres personnes des régions choisies par « cooptation » et de les intégrer pour prendre les décisions.**

Ce Bureau international doit :

- Fixer ses règles de travail internes ;
- Définir des thèmes prioritaires d'actions pour les deux ans qui viennent ;
- Se doter d'un site web ;
- Reconstituer une Direction générale ;
- Organiser la tenue en 2015 d'une Assemblée Générale et de réunion du Bureau plénier ;
- Intégrer des représentants des régions ;
- Redynamiser le réseau des adhérents de l'APMM ;
- Assurer la recherche de financements ;
- Ecrire et valider le Rapport d'activités 2013 ;
- Définir un projet structurant pour l'APMM dans lequel il définira les modalités et la mise en œuvre d'un outil pour répondre techniquement à la demande des populations de montagnes.

#### MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE RECHERCHE DE FINANCEMENTS

La difficulté pour l'APMM d'assurer une pérennisation de ses financements et l'urgence financière actuelle pour la conduite de ses activités amènent aujourd'hui à chercher à mettre en place **une stratégie de recherche de financements active et coordonnée.**

#### Le fond de dotation : Une solution ?

Un débat a eu lieu sur l'opportunité pour l'APMM de mettre en place un fond de dotation. S'il peut permettre des avantages pour l'APMM (attractivité fiscale des donateurs, crédibilité auprès des donateurs grâce à une meilleure clarification et rigueur dans l'utilisation des fonds), la mise en place d'un fond de dotation semble pour le moment **prématurée** tant que l'APMM n'aura pas mis en place **une véritable stratégie de recherche et de financement.**

Par ailleurs, si la création de ce fond est relativement simple à mettre en place (flexibilité et simplification des statuts), il oblige à rendre compte régulièrement de l'utilisation des fonds – lesquels ne peuvent provenir d'organismes publics.

#### Construire pas à pas une stratégie de recherche de financements

C'est donc **sur la base d'une offre de projet structurant que l'APMM** pourra aller démarcher des donateurs pour obtenir des financements. Une fois ce document abouti mi-mars, une dizaine d'entreprises et fondations ont été identifiées en priorité parmi celles-ci : FAO, FIDA, Fondation Veolia, Lafarge, EDF, FPH, AFD, FNUAP, Fédération Nationale des Fondations de France... Il est à la Charge d'Averill Roy, associée à diverses personnes (Ghislaine de



Coulomme, Denis Blamont, Jean Bourliaud, Jean Lassalle...) d'organiser ces rendez-vous et prises de contact.

Il est à noter qu'une recherche de fonds efficace nécessiterait certainement l'embauche d'une personne supplémentaire au moins à mi-temps. L'embauche jugée peu réaliste en 2014, sera proposée pour l'année 2015.

#### CLARIFICATION ET REMOBILISATION DU RESEAU APMM

Le constat général dressé est celui d'une perte du tissu relationnel que l'APMM avait pu se constituer lors de ces dernières années. Pour y remédier, plusieurs actions ont été décidées :

- La mise en place dans un premier temps d'un **fichier google doc ouvert à tous et répertoriant l'ensemble des structures partenaires** avec lesquelles l'APMM a pu collaborer. Ce fichier permettra de qualifier la **nature des relations** qui existent encore avec l'APMM (lien actif ou perdu, personne relais à contacter) ;
- Un second google doc répertoriant **l'ensemble des membres et/ou personnalités associés** à remobiliser.

Ces google docs seront ouverts à tous pour permettre d'effectuer un tri nécessaire de l'étendu du réseau APMM.

Par la suite, sur la base de ce fichier, un stagiaire sera embauché pour effectuer une **campagne de remobilisation du réseau : partenaires et membres** (embauche prévue pour juin).

Par ailleurs, dans le cadre d'une évaluation des relations entre l'APMM et les régions, ainsi que ses partenaires, un **questionnaire** sera mis en place à destination des structures identifiées. Ces travaux débiteront en 2014 et s'échelonneront sur l'année 2015.

#### PRESENTATION DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2014

Au vu des ressources financières et humaines actuelles, il s'agit de définir clairement ses champs d'interventions et son programme d'activité sur l'année 2014 en cohérence avec le projet qu'elle porte. Il convient de souligner que la tenue d'événements ou des projets ne peut pas toujours s'anticiper un an à l'avance. Il arrive qu'au cours de l'année surgisse la nécessité d'être présent à certains événements qui n'ont pas pu être anticipés en début d'année, conduisant à des frais supplémentaires.

#### Détails des activités 2014 de l'APMM :

##### **Développement des outils de communication :**

- Site web (chargé du suivi : Jean Bourliaud) ;
- Ecriture et publication d'une plaquette de présentation (Bureau).

##### **Participations aux événements internationaux :**

- Le Congrès Mondial des Terrasses du 15 au 22 mai à Cusco, Pérou. (déplacement/suivi : Jean Bourliaud)

- World Mountain Partnership Forum les 23 et 24 mai à Cusco, Pérou. (déplacement/suivi : Jean Bourliaud)
- *Conférence* Mondiale des Nations Unies sur les *Peuples Autochtones*, 22-23 septembre, New York, Etats-Unis. (déplacement/suivi : Jean Bourliaud)
- *Conférence* internationale sur le Climat des Nations Unies, du 1er au 12 décembre, à Lima, Pérou. (déplacement/suivi : Jean Bourliaud)
- Journée Internationale de la Montagne, le 11 décembre, Unesco, Paris, France. (Suivi/organisation : Denis Blamont, Ghislaine de Coulomme)

**Projet:**

- Mise en œuvre du Projet Lesotho : mises en relation des populations montagnes d’Afrique de l’Est notamment Femmes et Enfants (savoir-faire et problématiques de développement) : début mars fin mai. (suivi/réalisation : Ghislaine de Coulomme, Denis Blamont, Ophélie Robineau)
- Dans le cadre du Comité France-Balkans : tenue d’une réunion APMM (suivi : Gérard Logié, Guy Chaumereuil)
- Participation au collectif Accaparement des terres (Gérard Logié)
- Participation du Collectif Rio +20 : définition d’un positionnement sur les OMD post-2015, ODD et Changement climatique (dans la perspective des Conférence Internationale sur le Changement Climatique en 2014 à Lima, et en 2015 à Paris) (suivi : Gérard Logié, Jean Bourliaud)
- Poursuite du partenariat entre l’APMM et la province du Guizhou en Chine : dans le cadre du Forum Chine Europe. (suivi : Jean Bourliaud, Régis Ambroise)
- Atelier de travail sur la valorisation de Guérande avec Remix the commons et l’UITC. (suivi : Jean Bourliaud, Gérard Logié, Averill Roy, Denis Blamont)